

PROCES VERBAL DE LA REUNION du Conseil Municipal du 13 mai 2024

L'an 2024, le 13 mai à 19h s'est réuni au lieu habituel de ses réunions, le Conseil Municipal de LABRY, après convocation légale de M. Luc RITZ, Président.

Etaient présents : Mesdames BURKI, CABRAL, CHAUMONT, KOUCHA, PIGNATIELLO et ZANI
Messieurs CARDAIRE, LAGARDE, MARÇON, MORETTE (arrivé au point n°3),
RENÉ, RITZ, THISSE, SCHANG et VANTINI.

Procurations : Mme MAILHÉ Nicole donne pouvoir à M. RITZ Luc.

Etaient excusés : Mesdames AUBAILLY et MAILHÉ
Monsieur BERLAND

Secrétaire de séance : Mme CABRAL Nathalie

14 élus sont présents, le quorum est donc atteint et le conseil municipal peut valablement délibérer.
Madame CABRAL Nathalie est désignée secrétaire de séance.

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 5 avril 2024

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à approuver le PV de la dernière réunion du 05/04/2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05/04/2024.
- CHARGE le Maire de procéder à sa publication sur le site internet de la commune dans un délai d'un mois.

➤ *La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

2) SIVU du Jolibois : Adhésion des communes de Rochonvillers

Le conseil municipal est informé que la commune de Rochonvillers souhaite adhérer au SIVU du Jolibois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'adhésion de commune de Rochonvillers au SIVU du Jolibois.

➤ *La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

3) Tirage au sort des jurés d'assises 2025

Arrivée de Monsieur Bertrand MORETTE

Comme chaque année, la commune doit désigner par tirage au sort 3 électeurs figurant sur la liste électorale pour être inscrit sur la liste préparatoire pour les jurés d'assises 2025.

A noter que seuls les électeurs qui auront atteints l'âge de 23 ans l'année prochaine sont éligibles.

Liste des électeurs tirés au sort :

Mme LABORDERIE Jocelyne

Mme POIREL Geneviève

M. VENTURINI Jehan

4) Centre de santé : attribution des marchés publics

Les services communaux ont publié le 11 mars les appels d'offres pour les 10 lots qui constituent le marché public pour le projet de construction du nouveau bâtiment pour le centre communal de santé. Les entreprises avaient jusqu'au vendredi 12 avril pour déposer leur candidature.

Au total, plus d'une quarantaine d'offres a été déposée et le maître d'œuvre en charge du projet a présenté son rapport d'analyse des offres à la commission le mardi 7 mai. Il est à noter que dans l'ensemble, les offres des candidats sont inférieures aux estimations du maître d'œuvre.

Le document est présenté à l'ensemble du conseil pour attribuer chaque lot à un titulaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- AUTORISE le Maire à signer les marchés publics suivants, ainsi que les éventuels avenants qui s'y rapportent :

LOT 1: Gros œuvre

Entreprise retenue : SARL BRIZION – 16, ZAC Geslin 54800 LABRY

Montant du marché : 247 914,80 € HT

LOT 2: Charpente – Couverture

Entreprise retenue : LEBRAS FRERES – 69, rue Victor Hugo 54800 JARNY

Montant du marché : 345 817,88 € HT

LOT 3: Menuiserie extérieure

Entreprise retenue : FMB – RN 3 57740 LONGEVILLE LES SAINT-AVOLD

Montant du marché : 65 895,92 € HT

LOT 4: Menuiserie intérieure

Entreprise retenue : M2C – ZI Grand Pacquis 54110 REMEREVILLE

Montant du marché : 73 325,00 € HT

LOT 5: Plâtrerie – Isolation – Faux-plafonds

Entreprise retenue : DESSA – 6, rue de la Gare 57420 LOUVIGNY

Montant du marché : 64 417,80 € HT

LOT 6: Chauffage – Ventilation - Sanitaire

Entreprise retenue : SARL GODIN – 46, rue de Metz 57255 SAINTE MARIE AUX CHENES

Montant du marché : 106 703,10 € HT

LOT 7: Electricité

Entreprise retenue : LORRELEC – 9, rue Terwagne 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE

Montant du marché : 45 502,00 € HT

LOT 8: Carrelage – Sols minces

Entreprise retenue : LC REALISATIONS – 8, ZAC Geslin 54800 LABRY

Montant du marché : 38 618,70 € HT

LOT 9: Peinture

Entreprise retenue : PETITJEAN – 7, allée du Champ de Foire 55400 ETAIN

Montant du marché : 20 076,00 € HT

LOT 10: Photovoltaïque

Entreprise retenue : LORRELEC – 9, rue Terwagne 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE

Montant du marché : 30 000,00 € HT

Soit un montant total, tous lots cumulés, de 1 038 301,20 € HT pour les dépenses de travaux.

Le conseil municipal rappelle son souhait de voir ce projet subventionné à hauteur de 80% du montant HT de l'opération dans son ensemble.

A ce jour, l'Etat a notifié une subvention de 353 505,00 €, le conseil régional de Lorraine une subvention de 120 000,00 €, le conseil départemental une subvention de 199 000,00 € et la communauté de communes OLC une subvention de 10 000,00 €.

Il sollicite donc une participation des fonds européens permettant d'atteindre une participation financière cumulée de 80%.

➤ *La présente délibération a été adoptée à l'unanimité.*

Informations diverses

Animations communales :

- 1 mai : Le marché aux fleurs a de nouveau attiré de nombreux habitants. Il est prévu d'organiser un concours des maisons fleuries
- 8 mai : La cérémonie s'est bien passée. A noter la présence du nouveau porte-drapeau de la commune, Tom THISSE.
- 19 mai : Salon du livre de 10h à 17h à la salle socioculturelle avec la présence de 27 auteurs, 2 éditeurs jeunesse et 2 activités
- 30 mai : Représentation d'une pièce de théâtre pour un public de 60 ans et + et à laquelle les résidents de l'EHPAD ont été conviés.
- 27 juin : Passation de commandement du 3^{ème} escadron du 3^{ème} régiment de Hussards de Metz à LABRY
- 12 juillet : Fête populaire

Associations :

- 2 juin : Organisation des Olympiades à la salle socioculturelle par l'association les Labry's Kids
- 30 juin : Festival des vieilles mécaniques sur le site Mahuet organisé par l'association des Vieilles Anglaises

Travaux :

Le projet de reprise de la couche de roulement de la RD613 est ajourné en raison de l'impossibilité pour le SIE du Soiron de procéder au remplacement de la conduite d'eau potable rue Michel dans les délais impartis. Il est prévu d'échanger avec les services du Département pour étudier un phasage du projet.

Communication :

Une version « V1 » du bulletin municipal est en cours de finalisation, des modifications/corrections sont déjà prévues.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00.